



Norme hauteur de porte dans appartement

Par **pittirossu**, le **26/03/2008** à **07:43**

mon maçon n'a pas respecté la hauteur de la dalle. 9 cm au lieu de 4 cm. Plus aucune porte ne rentre dans les encadrements déjà fixés. Y-a--il une hauteur de passage de porte à respecter pour un appartement en location ? Il propose de les faire toutes couper et refuse de refaire la dalle ou de relever les encadrements.

Par **findus**, le **28/03/2008** à **20:04**

BONSOIR
Si vous desirez louer votre appartement pour une nouvelle construction, permis déposé à partir de 1^{ere} janvier 2007, vous avez certains obligation a respecter donc accesibilite pour personne handicape ci joint
<http://www.paris.fr/portail/viewmultimediadocument?multimediadocument-id=50111>
<http://www.architectes.org/actualites/modification-des-regles-d2019accessibiliter>
merci

Par **pittirossu**, le **02/05/2008** à **06:42**

Bonjour,
Les dimensions à respecter pour les personnes à mobilité réduite s'appliquent pour le passage de porte = la largeur. Moi, j'aimerais savoir s'il y a une règle pour la hauteur de la porte. Merci de bien vouloir me renseigner